

**Aux délégués
du Conseil intercommunal
de l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en vue de son installation le

**Mercredi 26 août 2026, 18h30
Echallens, aula des Trois-Sapins**

Ordre du jour :

Sous la présidence du Préfet :

1. Assermentation du Conseil intercommunal
2. Election du Président du Conseil intercommunal
3. Election du Vice-président du Conseil intercommunal
4. Election du Secrétaire du Conseil intercommunal

Sous la présidence du Président nouvellement élu :

5. Election du Comité de direction
6. Election du Président du Comité de direction
7. Assermentation du Comité de direction par M. le Préfet
8. Nomination de deux scrutateurs et de deux suppléants
9. Election de la commission de gestion
10. Election de la commission des finances
11. Election des membres du Conseil d'établissement

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages.

Le Président :



C. Bujard

Annexe : - Formulaire données (à compléter et retourner par courriel à conseil@asire.ch ou au plus tard le soir de la séance)

Copie(s) : - Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Candidats au Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communales (par courriel) (pour affichage)
- Délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 5 août 2026